

**DECISION SUR LA SEIZIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA  
CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES ET LA SIXIEME CONFERENCE DES PARTIES  
AU PROTOCOLE DE KYOTO  
Doc. Assembly/AU/11(XVI)**

**La Conférence,**

1. **PREND NOTE** du rapport du Coordonnateur du Comité des Chefs d'État et de gouvernement sur le changement climatique (CAHOSCC), S.E.M. Meles Zenawi, Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, sur la Conférence mondiale sur les changements climatiques tenue du 29 novembre au 10 décembre 2010 à Cancun (Mexique) et la sixième Conférence des Parties au Protocole de Kyoto ;
2. **FELICITE** S.E.M. Meles Zenawi, Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie ainsi que les négociateurs africains, notamment les Coordonnateurs du CAHOSCC au niveau ministériel et au niveau des experts de même que la Commission, sous le leadership du CAHOSCC, pour les efforts qu'ils ont fournis pour présenter et défendre la position africaine commune sur le changement climatique et permettre à l'Afrique de parler d'une seule voix ;
3. **FELICITE** S.E.M. le Président Jacob Zuma et la République d'Afrique du Sud, au nom de l'Afrique, en tant qu'hôte de la Conférence des Parties (CoP17) prévue à Durban (Afrique du Sud), en décembre 2011 ;
4. **APPROUVE** les recommandations demandant au CAHOSCC de travailler en liaison avec l'Afrique du Sud, qui abritera la CoP 17 et la CoP/MoP 7 du 28 novembre au 9 décembre 2011 à Durban (Afrique du Sud), parce que CoP 17 concerne l'Afrique.
5. **APPROUVE EGALEMENT** la recommandation que le CAHOSCC organise une réunion préparatoire de la CoP 17 prévue en décembre 2011 à Durban (Afrique du Sud) ;
6. **APPROUVE EN OUTRE** la recommandation du CAHOSCC de créer un Fonds vert africain, pour le développement dans le cadre du Fonds vert pour le climat, afin de s'assurer que l'Afrique bénéficie d'une part importante de ce Fonds ;
7. **DEMANDE** à la Commission de :
  - i. travailler en liaison avec la République d'Afrique du Sud et la Banque africaine de développement pour installer un pavillon de l'Afrique à la CoP 17 ;
  - ii. prendre les dispositions nécessaires pour soutenir le Groupe des négociateurs africains (experts) lors des discussions préparatoires de la CoP 17 ;

- iii. convoquer une Conférence des Ministres africains en charge des questions de Changement climatique en vue de finaliser les documents pour la CoP 17.
8. **DEMANDE** à tous les partenaires au développement d'appuyer les négociateurs africains et la Commission dans les négociations mondiales avant et après la CoP 17.

